

Fiche FOCUS Mouche mineuse du poireau :

Une fiche de reconnaissance de la mouche mineuse a été réalisé par la FREDON Ile de France :
http://www.fredonidf.com/images/publications/Phytomyza_gymnostoma.pdf

Des essais menés dans le cadre du projet régional REPROLEG (Ravageurs Emergents PROtection des LEGumes) porté par l'ARELPAL (Association Régionale d'Expérimentation Légumière des Pays de la Loire) s'est terminé en 2019. Ce projet avait pour but d'étudier deux ravageurs émergents : *Drosophila suzukii* et *Phytomyza gymnostoma*. Dans le cadre de ce projet, l'étude du vol de la mouche mineuse du poireau ainsi que des méthodes alternatives dans la lutte de ce ravageur ont été travaillés.

Afin de mieux connaître les périodes de vol de ce ravageur, plusieurs méthodes de suivi sont mises en place dans les parcelles.

Les essais à fenêtre du CDDL et du CDDM ont montré que le vol automnal de la mouche mineuse est le plus préjudiciable pour les cultures d'alliums. En Anjou, sur les poireaux plantés arrivant à maturité sur la période automne-hiver ce vol engendre la présence de galeries, larves et pupes ce qui pose un réel problème lors de la commercialisation. En région nantaise, ce vol entraîne des pertes de plantes sur les cultures de poireaux semés en septembre pour une récolte au printemps. Le vol automnal débute chaque année mi/fin-septembre et s'étend jusqu'à la mi-octobre. Le début et la fin du vol semblent, à priori, pouvoir être décalés d'environ une semaine selon les conditions météorologiques et le pic de vol ne dure jamais plus d'un mois. Des adultes peuvent toujours être observés et piégés après cette période, mais ne causent pas de dégâts aux cultures de poireaux en place.



Figure 1 : Pupes de *Phytomyza gymnostoma* - Crédit photo CDDL

Le CDDM a pu démontrer grâce au réseau de piégeage (plaques jaunes engluées et bols jaunes) en place en production qu'un 2^{ème} vol de la mineuse a lieu au printemps sur plusieurs mois, de fin février à fin juin selon le climat. Les sorties précoces de février à fin mai sont responsables d'une deuxième vague de dégâts sur les poireaux de semis et constituent une menace pour les poireaux primeurs plantés dès la fin janvier. Aucune perte de plante n'est alors causée contrairement au vol automnal. Par contre les pupes et larves issues de ce vol sont présentes dans les fûts lors de la récolte ce qui est pénalisant lors de la vente.

De multiples facteurs (environnementaux, biologiques) sont susceptibles de favoriser les attaques de de la mouche mineuse en culture de poireau.

Les résultats obtenus dans l'étude menée par le CTIFL montrent que la durée totale du cycle biologique de *P. gymnostoma* est d'environ 150 jours à une température moyenne de 12°C (régime de température jour/nuit de 12°C/12°C) comme à une température moyenne de de 14°C (régime de Réalisation : Claire NICOLAS –Animatrice SBT filière maraichage PDL – Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire – Mars 2022

température jour/nuit de 17°C/12°C). La plage d'émergence (délai entre la première et la dernière émergence) est de 57 jours pour une température moyenne de 12°C, tandis qu'elle est de 36 jours pour une température moyenne de 14°C. Ces résultats sont toutefois à prendre avec beaucoup de précautions dans la mesure où ils ne sont pas concordants avec ceux des études réalisées antérieurement par le CTIFL. Dans ces études, les premières émergences étaient en effet observées dans un délai de 60 à 120 jours, et les dernières dans un délai de 110 à 160 jours. Enfin, les travaux menés par le CTIFL en 2019 ont montré que l'utilisation de cages à émergence est simple et pertinente pour détecter les périodes de vols et de ponte de *P. gymnostoma*. Ce genre d'outil peut être déployé facilement chez les producteurs pour effectuer localement le monitoring des populations de mouches.

Dans la lutte contre la mouche mineuse de poireau, des produits de biocontrôle ainsi que la méthode de fauche du feuillage ont été testés. Seule la fauche s'est montrée efficace dans la lutte contre la mouche mineuse du poireau.

Le CDDL a travaillé sur l'application de la fauche du haut du feuillage des poireaux comme moyen de lutte alternatif contre la mineuse. De manière générale, la fauche même mal positionnée, permet toujours de réduire le taux de dégâts par rapport à un témoin sur lequel aucune intervention n'est réalisée, de l'ordre de 20 à 40% de dégâts en moins. En revanche, un positionnement pertinent de la fauche par rapport au pic de vol permettrait d'avoir une protection d'environ 60%. Un impact, même léger, sur le rendement des poireaux a été observé à chaque fois, mais cette diminution minime de rendement est compensée par la protection apportée quand le positionnement est bien réalisé. De plus, la fauche



peut être pratiquée dans des conditions météorologiques qui ne permettraient pas de réaliser un traitement chimique. A l'issue du projet, les essais n'ont pas permis de conclure précisément sur les modalités précises de ces interventions (hauteur de fauche la plus efficace et la moins impactante pour le rendement, nombre de passages nécessaires, dates d'intervention optimales par rapport au début du pic de vol). Ainsi cette technique, même si prometteuse, doit être perfectionnée.

Figure 2 : Parcelle de poireau avec fauche - Crédit photo CDDL